

OFFRE RAQUETTES DE PADEL POUR LES NOUVEAUX LICENCIÉS JEUNES (né après 2010)

Fiche de candidature

Le Club Code club

Souhaite bénéficier de l'offre de raquettes de Padel destinée aux jeunes nés en 2011 et après, nouvellement licenciés (2023) et qui intègrent une école de Padel.

J'ai bien noté :

- Que l'offre est assise sur l'organisation préalable par le club, d'une action de promotion et/ou d'animation de type « Journée portes ouvertes » à la date du
- Que l'offre est limitée à 5 raquettes (dans la limite du stock disponible de la Ligue),
- Que l'offre est limitée à une raquette par club et par saison.

Je m'engage, à l'issue du déroulement de l'action de promotion et/ou d'animation, à faire parvenir la fiche compte-rendu à Alexandre MAILLE (référent Padel de la Ligue) : alexandre.maille@fft.fr

Fait à le

Signature du Président :